



**TECHNIQUES  
MÉTIERS**



**GESTION  
COMMERCE**



**HYGIÈNE  
SÉCURITÉ**

# FORMATIONS 2018

2<sup>nd</sup> semestre 2018

**MÉTIERS BTP  
TECHNIQUES  
SÉCURITÉ  
GESTION  
RGE FEEBAT**



244 Rue de l'Abbaye, 82000 Montauban  
Tél. 05.63.03.86.00

[www.capeb82.fr](http://www.capeb82.fr)

# FORMATIONS TECHNIQUES

## PLOMBERIE - ELECTRICITE

### 1 PROFESSIONNEL DU GAZ - PG - LOGEMENTS RÉGLEMENTATION GAZ 16, 17 et 18 Oct. 2018 (82)



**Programme** : Les règles techniques des installations domestiques gaz (ventilations, évacuation des fumées, tuyauteries, ...) - Passage du QCM Qualigaz\*\*

Formation permettant d'accéder ou de renouveler l'appellation Professionnel GAZ

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 288 €  
\*\* Prix du passage test Qualigaz : 69 €



### 2 IRVE : INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES BORNES DE RECHARGE 10, 11 et 12 Oct. 2018 (82)

NOUVEAU

**Programme** : Caractéristiques principales des bornes de charge et des véhicules, Présentation des différents matériels disponibles, Adaptation de l'installation chez le client, Mise en service des bornes.

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 288 €



### 3 RÉNOVATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES MISE EN SÉCURITÉ 9 Oct. 2018 (82)

Nouvelle  
Loi ALUR

**Programme** : Connaître la réglementation relative à la mise en location des logements existants dont l'installation électrique a plus de 15 ans. Être capable d'identifier et de corriger les défauts de sécurité dans le cadre de la mise en sécurité.

**Permet de délivrer l'attestation CONSUEL de conformité aux bailleurs.**

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 32 €  
Salarié (BTP - de 10) : 32 € avec prise en charge du salaire de 96 €



\* TNS : Artisan, conjoint collaborateur, conjoint associé.



## 4 MANIPULATION FLUIDES FRIGO. CATÉGORIE 1 ATTESTATION APTITUDE 11, 12, 18, 19 et 20 Déc. 2018 <sup>(82)</sup>

**Programme** : Formation à la préparation de l'obtention de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes - Catégorie 1.

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 160 €  
Salarié (BTP - de 10) : 160 € avec prise en charge du salaire de 480 €



Agrément  
Fluides  
Frigorigènes

## 5 ATTESTATION CAPACITÉ FLUIDES à Définir fin 2018 <sup>(82)</sup> LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'AGRÉMENT

**Programme** : Etre capable de gérer administrativement les stocks de fluides frigorigènes dans le cadre des attestation de capacité. Identifier et être capable de compléter les CERFA correspondants. L'auto contrôle des équipements de récupération et la réglementation sur l'évolution des fluides R410 / R32 ...

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 32 €  
Salarié (BTP - de 10) : 32 € avec prise en charge du salaire de 96 €



NOUVEAU

## 6 ENTRETIEN MAINTENANCE PHOTOVOLTAÏQUE SAV - DÉPANNAGES 19, 20 et 21 Déc. 2018 <sup>(82)</sup>

**Programme** : Connaissances théoriques et pratiques pour les opérations d'entretien et de dépannage des générateurs photovoltaïques

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 288 €



# FORMATIONS TECHNIQUES TOUS CORPS D'ETAT BTP

## 7 ISOLATION CHAUX CHANVRE INITIATION & MISE EN OEUVRE 12, 13 et 14 Déc. 2018 (82)

**Programme** : Mise en oeuvre manuelle du mélange chaux chanvre (sol et dalle, remplissage pour toitures et murs, enduits de finition). les règles professionnelles et ses applications. Initiation à la projection machine. Coût de mise en oeuvre et arguments.

Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 312 €



NOUVEAU  
Stage  
pratique

## 8 ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR FINITIONS BARDAGES à définir courant 2018 (82)

**Programme** : Connaître la réglementation en vigueur et maîtriser la mise en oeuvre de l'ITE avec finition bardage. Etude d'un chantier bardage (neuf ou rénovation) selon résistance au vent, performances thermiques, résistance au choc, performances face au feu et comportement face à l'eau (liquide et vapeur).

Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 64 €  
Salarié (BTP - de 10) : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



NOUVEAU

## 9 MENUISERIES PERFORMANTES CHOIX ET INSTALLATION 22 et 23 Nov. 2018 (82)

**Programme** : Choisir des menuiseries extérieures performantes dans le neuf ou l'existant. Mise en oeuvre selon les règles de l'art et contrôler de la pose. Conseiller le maître d'ouvrage sur l'entretien et la ventilation.

Artisan TNS\*, Président SAS, et Salarié BTP : 700 € qui seront entièrement remboursés.



NOUVEAU  
Nombreux  
SINISTRES  
Tarn & Garonne



## 10 FEEBAT RENOVE 28, 29 et 30 Nov. 2018 (82)

### RGE DOMAINES : ISOLATIONS, MENUISERIES, CHAUDIÈRES

**Programme** : Obtenir la qualification RGE dans les domaines de l'isolation (murs, toitures), des menuiseries extérieures ou des chaudières hautes performances (gaz/fioul).

Formation  
RGE

€ Artisan TNS\*, Président SAS, et Salarié BTP : 660 € qui seront entièrement remboursés. Concernant les salariés BTP, prise en charge du salaire à hauteur de 300 €.



## 11 VENTILATION DES LOCAUX INSTALLATION & MAINTENANCE à définir 2018 (82)

**Programme** : Etre capable de dimensionner une ventilation performante dans le neuf ou dans l'existant, installer une VMC dans les règles de l'art, intégrer l'autocontrôle de sa mise en œuvre, et en réaliser l'entretien.

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 64 €  
Salarié (BTP - de 10): 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



## 12 ACCESSIBILITE / ADAPTATION AU VIEILLESSEMENT LOGEMENTS ET COMMERCE 25 et 26 Oct. 2018 (82)

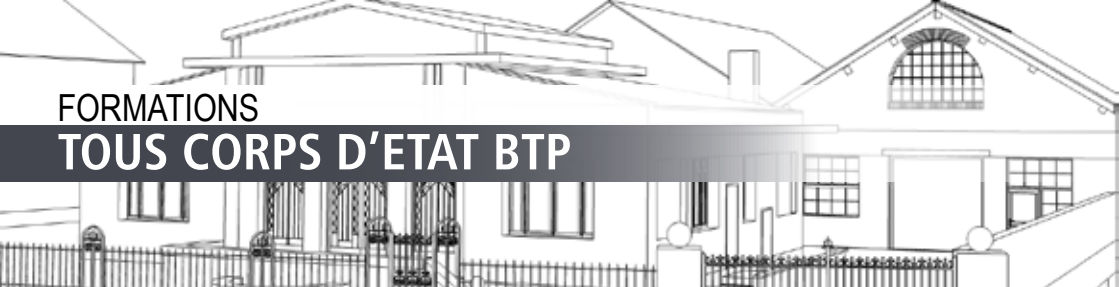
**Programme** : Connaître les situations handicapantes et savoir les appréhender pour prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite. Connaître la réglementation en vigueur et proposer des solutions pertinentes et adaptées, par anticipation, sans attendre la dépendance.  
**CHARTRE AB + SENIOR CARSAT**



Partenariat  
CARSAT

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 64 €  
Salarié (BTP - de 10): 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €  
64 €





**13 BIM - BUILDING INFORMATION MODELING**

**MAQUETTE NUMERIQUE BÂTIMENT**

**19 et 20 Nov. 2018** (82)

**NOUVEAU**

**Programme** : Comprendre la méthode de travail BIM autour d'un modèle exploitable qu'est la maquette numérique. S'appropriier les bases du BIM afin de comprendre le rôle des acteurs d'un chantier BIM et l'interopérabilité ainsi que le principe de détection des clashes

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant Salarié : 64 €  
Salarié (BTP - de 10) : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



**14 R.G.P.D.**

**21 Septembre 2018** (82)

**METTRE SON ENTREPRISE EN CONFORMITÉ FACILEMENT**

**NOUVEAU**

**Programme** : Le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur. Les entreprises doivent mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour assurer la protection des données à caractère. Entrer dans la démarche et réaliser ses plans d'actions de mise en conformité des traitements.

€ Artisan TNS\* : 48 € Dirigeant salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 104 €



**15 SOUS TRAITANCE BTP**

**EVITEZ LES ERREURS**

**17 Oct. 2018** (82)

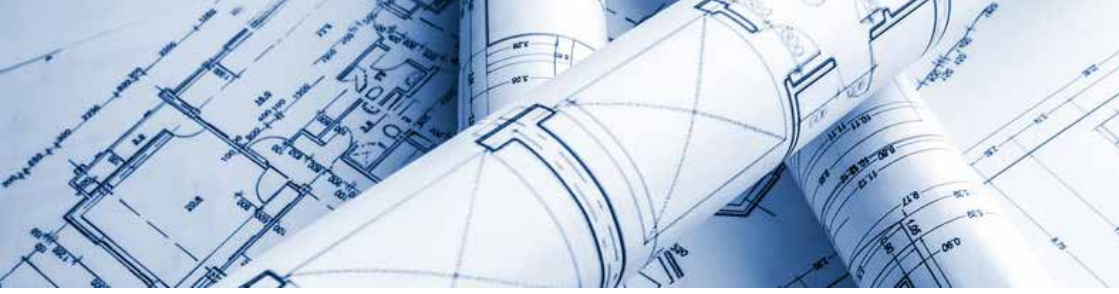
**NOUVEAU**

**Programme** : Connaître les règles pratiques de la sous-traitance en marchés de travaux BTP (publics ou privés). Rédaction des contrats, analyse des clauses, paiements, cautionnement, responsabilités des travaux et gestions des difficultés.

€ Artisan TNS\* : 48 € Dirigeant salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 104 €



\* TNS : Artisan, conjoint collaborateur, conjoint associé



## 16 REPENDRE AUX MARCHES PUBLICS MEMOIRE TECHNIQUE

4 Octobre 2018 (82)

**Programme** : Méthodologie pour rédiger un mémoire technique. Savoir décrypter les documents du dossier de consultation. Apporter une touche commerciale lors de la rédaction du mémoire technique.

€ Artisan TNS\* : 48 € Dirigeant salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 104 €



## 17 REPENDRE AUX MARCHES PUBLICS DÉMATÉRIALISATION

8 Nov. 2018 (82)

**Programme** : Au 1er Octobre 2018, tous les marchés publics seront dématérialisés. Méthodologie pour répondre aux marchés. Maitriser la procédure, les plateformes en ligne et l'utilisation de la signature électronique.

€ Artisan TNS\* : 48 € Dirigeant salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 104 €



## 18 PILOTAGE DE DRONES A USAGE PROFESSIONNEL PRÉPARATION LICENCE DGAC

Nous contacter (82)

**Programme** : Acquisition du télé pilotage d'un drone dans le respect de la sécurité et de la réglementation en vigueur à des finalités professionnelles. Apprentissage progressif du télé pilotage du drone (sur simulateur, puis avec drone, sous surveillance de l'instructeur puis en solo). Exploitation des documents officiels (DGAC, SIA, Météo, etc). Un module de 5 jours supplémentaires est à prévoir suite à ce stage pour la préparation à l'examen théorique ULM / DRONE de la DGAC.

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 400 €  
Salarié (BTP - de 10) : 400 € avec prise en charge du salaire de 1300 €



Obligatoire  
au 1<sup>er</sup> Oct 2018

NOUVEAU

FORMATIONS

# LE STAGE DU SEMESTRE

## 2 IRVE : INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VÉHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

10 - 11 - 12 Octobre 2018 à Montauban



### PREREQUIS STAGIAIRES

Connaissance les normes électriques des installations de types domestiques avec expériences

### PROGRAMME :

- Connaître le marché de la mobilité électrique et des IRVE (Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques et Hybrides Rechargeables),
- Connaître les modes de recharge, les types de prises, les cas de raccordement, savoir installer, exploiter et maintenir des IRVE,
- Conseiller auprès de ses clients la meilleure solution en vue de répondre à ses besoins de mobilité et de recharge d'un ou de plusieurs VE ou VHR,
- Installer des bornes de recharge en conformité avec les normes, les lois et décrets en application dans notre pays, conseiller les clients sur les aides financières possibles,
- Respecter les procédures EV-READY en vue de la certification de l'installation (mention IRVE) et de la qualification de l'installateur.

### Pratique sur plate-forme pédagogique mobile multimarques

Formation reconnue par QUALIFELEC & agréée AFNOR suite à l'entrée en vigueur du décret n°2017-26. La qualification IRVE est obligatoire depuis le 14 juillet 2017



**4** Places Disponibles

€ Artisan : 96 €  
Dirigeant salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 €

# FORMATIONS SECURITÉ & PRÉVENTION

## ÉCHAFAUDAGES FIXES MONTAGE DÉMONTAGE UTILISATION

Formation  
OBLIGATOIRE

**Programme** : Formation obligatoire pour les salariés qui montent, démontent et/ou utilisent des échafaudages fixes.

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 64 €  
Salarié (BTP - de 10) : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



**19 MONTAUBAN** : Dates : 29 et 30 Novembre 2018

**20 VALENCE D'AGEN** : Dates : 17 et 18 Décembre 2018

## 21 ÉCHAFAUDAGES ROULANTS MONTAGE DÉMONTAGE UTILISATION

3 et 4 Déc. 2018 (82)

Formation  
OBLIGATOIRE

**Programme** : Formation obligatoire pour les salariés qui montent, démontent et/ou utilisent des échafaudages roulants, ou utilisent un harnais.

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 64 €  
Salarié (BTP - de 10) : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



## 22 HARNAIS DE SECURITE TRAVAUX EN HAUTEUR

Le 13 Nov. 2018 (82)

Formation  
OBLIGATOIRE

**Programme** : Formation obligatoire pour les salariés qui utilisent un harnais de sécurité. Formation pratique sur ancrages, lignes de vie, ...)

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 32 €  
Salarié (BTP - de 10) : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €



## 23 AIPR AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Le 10 Déc. 2018 (82)

Formation  
OBLIGATOIRE

**Programme** : Obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux enterrés. (TP, Maçons, ...).



Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 32 €  
Salarié (BTP - de 10) : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €



1 jour

## 24 CACES NACELLES \_ PEMP (1B / 3B)

11, 12 et 13 Déc. 2018 (82)

Formation  
OBLIGATOIRE

**Programme** : Être capable de conduire et d'utiliser une PEMP dans le respect des règles de sécurité. Vérifier l'aptitude à la conduite CACES R386.



Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 312 €



3 jours

## 25 CACES ENGIN DE CHANTIER (R 372 M)

26, 27 et 28 Nov. 2018 (82)

Formation  
OBLIGATOIRE

**Programme** : Être capable de conduire et d'utiliser un engin de chantier à conducteur porté. Vérifier l'aptitude à la conduite CACES R372m

**Catégories 1** (Mini Pelle <6 tonnes, Mini chargeur) et **9** (Chariots / Maniscopic)



Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 96 €  
Salarié (BTP - de 10) : 96 € avec prise en charge du salaire de 312 €



3 jours

# PREPARATION HABILITATION ELECTRIQUE

## B1 B1V B2 BR

Formation  
OBLIGATOIRE

**Programme** : Obligatoire pour tous les salariés réalisant des interventions sur des installations électriques (Electriciens, Chauffagistes, Frigoristes, ...).

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 96 €  
Salarié : 96 € avec prise en charge du salaire de 312 €



**26 MONTAUBAN** : Dates : 22, 23 et 24 Octobre 2018

**27 VALENCE D'AGEN** : Dates : 19, 20 et 21 Novembre 2018

# 28 PREPARATION HABILITATION ELECTRIQUE

## B0, NON ELECTRICIEN

14 et 15 Nov. 2018 (82)

Formation  
OBLIGATOIRE

**Programme** : Obligatoire pour tous les salariés réalisant des interventions à proximité des installations électriques (Peintres, Menuisiers, Plâtriers, ...).

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 64 €  
Salarié (BTP - de 10) : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



# 29 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## STAGE INITIAL

5 et 6 Nov. 2018 (82)

Formation  
Recommandée

**Programme** : Formation initiale aux gestes de premiers secours

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 64 €  
Salarié (BTP - de 10) : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



# 30 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## RECYCLAGE

16 Nov. 2018 (82)

Formation  
Recommandée

**Programme** : Formation recyclage aux gestes de premiers secours

€ Artisan TNS\* ou Dirigeant salarié : 32 €  
Salarié (BTP - de 10) : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €



# BULLETIN D'INSCRIPTION 2018

Réservez vos stages, les places sont limitées !

Retour par courrier ou télécopie au 05 63 03 70 02 ou mail : info@capeb82.fr

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 - Professionnels du Gaz             | <input type="checkbox"/> 16 - Mémoire Technique                           |
| <input type="checkbox"/> 2 - IRVE Bornes véhicules             | <input type="checkbox"/> 17 - Dématérialisation marchés publics           |
| <input type="checkbox"/> 3 - Mise en sécurité électrique       | <input type="checkbox"/> 18 - Pilotage de drones                          |
| <input type="checkbox"/> 4 - Aptitude Fluides Frigorigènes 1   | <input type="checkbox"/> 19 - Echafaudages fixes <b>Montauban</b>         |
| <input type="checkbox"/> 5 - Gestion des fluides frigorigènes  | <input type="checkbox"/> 20 - Echafaudages fixes <b>Valence d'Agen</b>    |
| <input type="checkbox"/> 6 - Maintenance Photovoltaïque.       | <input type="checkbox"/> 21 - Echafaudages roulants                       |
| <input type="checkbox"/> 7 - Isolation chaux chanvre           | <input type="checkbox"/> 22 - Harnais de sécurité                         |
| <input type="checkbox"/> 8 - Isolation thermique par extérieur | <input type="checkbox"/> 23 - AIPR  |
| <input type="checkbox"/> 9 - Menuiseries performantes          | <input type="checkbox"/> 24 - CACES Nacelles PEMP                         |
| <input type="checkbox"/> 10 - FEEBAT RénoVe                    | <input type="checkbox"/> 25 - CACES Engins de chantier (1/9)              |
| <input type="checkbox"/> 11 - Ventilation locaux VMC           | <input type="checkbox"/> 26 - Habilit. Elec. BR B1V <b>Montauban</b>      |
| <input type="checkbox"/> 12 - Accessibilité AB+ Sénior         | <input type="checkbox"/> 27 - Habilit. Elec. BR B1V <b>Valence d'Agen</b> |
| <input type="checkbox"/> 13 - BIM                              | <input type="checkbox"/> 28 - Habilitation Electrique B0                  |
| <input type="checkbox"/> 14 - RGPD                             | <input type="checkbox"/> 29 - SST Initial                                 |
| <input type="checkbox"/> 15 - Sous traitance BTP               | <input type="checkbox"/> 30 - SST Recyclage                               |

## Informations Entreprise :

Nom prénom du chef d'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom(s) du/des participant(s) : \_\_\_\_\_

Statut dans l'entreprise:       Artisan TNS                               Dirigeant Salarié  
     salarié(e)     Autre

N° SIRET : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / 00 \_\_\_      Code APE : \_\_\_\_\_      N° Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Paiement par chèque bancaire à l'ordre du CTFPA

Signature

Tampon

**VOTRE CONTACT FORMATION : NADIA JULES**

244 rue de l'abbaye - 82000 Montauban

Tél. 05 63 03 86 00 - Fax. 05 63 03 70 02 - info@capeb82.fr